

ADMINISTRATEUR DES SERVICES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE			
CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : fin septembre Clôture inscriptions : fin octobre Mi-décembre (épreuves écrites) Fin février-début mars (épreuves orales langues) Fin mars (épreuves orales)			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Composition portant sur les problèmes politiques, internationaux, économiques et sociaux du monde contemporain	4	5H	Culture générale
Composition portant sur la science politique et le droit constitutionnel	4	4H	Droit public
Note de synthèse à partir d'un dossier se rapportant à des problèmes juridiques	4	5H	Politiques publiques Note de synthèse
Épreuve de questions à réponse courte (QRC) portant sur l'économie et les finances publiques	4	4H	Finances publiques
Épreuve pratique portant au choix du candidat sur l'une des options suivantes : a) droit de l'Union européenne b) droit social / droit du travail c) droit civil / droit pénal e) droit administratif	3	4H	Droit européen-institutions européennes Droit civil-procédure civile Droit public

EPREUVES D'ADMISSION			
Epreuve écrite de droit parlementaire	3	3H	Droit public
Epreuve orale de langue (anglais, allemand ou espagnol) : présentation et commentaire de textes	2	1H préparation + 30 mn oral (dont 10 min présentation)	Revue de presse (anglais) module admission
Oral composé de 2 parties : 1) exposé à partir d'un sujet choisi par le candidat parmi deux sujets tirés au sort. Outre les qualités de synthèse et la clarté de l'expression, le jury apprécie les capacités du candidat à construire une argumentation pertinente et à soutenir son opinion. Cet exposé est suivi de questions portant sur le sujet. 2) un entretien appuyé par une fiche de renseignements fournie par le candidat permettant au jury d'apprécier la personnalité, la motivation et l'adaptation au poste du candidat	3	1H préparation + 40 mn oral (10 min exposé, 5 mn questions, 25 mn entretien)	module admission
	3		module admission
Epreuve facultative de langue (traduction d'un texte puis conversation) : anglais, allemand, espagnol ou italien	1 (seuls les points >10 sont retenus)	30 mn	-